

La Constitution

valeurs communes, et notamment le respect de la diversité que le pays et ses habitants sont prêts à défendre.

Cette volonté, les participants à la conférence de Toronto en ont fait la preuve éloquente en fin de semaine, lorsqu'ils ont reconnu le caractère distinct de la société québécoise et qu'ils se sont dits d'accord pour inclure cette reconnaissance dans la Constitution. Mais si chacune de ces cultures compose notre patrimoine canadien, le gouvernement se devait de reconnaître la nature distincte de la société québécoise, le besoin pour le Québec de protéger et de promouvoir son caractère de société majoritairement francophone.

Les volets de la réforme des institutions et le volet concernant l'avenir plus prospère du Canada n'ayant pas été touchés comme tels dans le questionnaire, je voudrais m'y arrêter.

• (2120)

Je passerai donc à quelques points, dont celui des autochtones que j'avais abordé tout à l'heure, et je vais m'y attarder un peu. Face à l'importance que nous accordons au rôle et à la contribution que les premiers habitants de ce pays ont faits et feront au progrès et à la prospérité du Canada, le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale constitue un des piliers de la réforme constitutionnelle proposée. Les membres des Premières nations auront ainsi le droit de trouver leur propre solution aux problèmes qui affectent leur société, le droit de tailler leur propre place dans le Canada de demain. Si nous ne pouvons rien changer au passé, madame la Présidente, nous pouvons faire en sorte que nos peuples autochtones soient maîtres de leur avenir.

En terminant, madame la Présidente, je voudrais redire jusqu'à quel point le Canada est un pays formidable. Combien de fois faudra-t-il que des gens venus d'ailleurs nous le répètent pour que nous commençons vraiment à le croire. Nous jouissons tous les jours des conditions de vie qui font l'envie des autres habitants de la planète. Nous ne pouvons pas, en toute conscience, faire que nos enfants soient privés de tout ce qui rend notre vie si enrichissante.

Il est de notre devoir, en tant que Canadiens, de travailler ensemble à réaliser des concertations qui assureront à la fois l'unité nationale et la stabilité économique et les autonomies nécessaires aux provinces. Les propositions déposées par le gouvernement ont donné le coup d'envoi d'un processus dont seuls nos efforts pour-

ront garantir le succès. Ce n'est pas le moment, madame la Présidente, de baisser les bras.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole ce soir au sujet du travail qu'ont fait les gens sur la Constitution.

[Traduction]

En tant que membre du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, j'ai eu l'occasion au cours des derniers mois d'entendre de nombreux points de vue sur les 28 propositions du gouvernement au sujet de la réforme constitutionnelle.

Je voudrais au départ remercier tout particulièrement tous les gens qui ont pris le temps de venir s'adresser au comité. Ils nous ont beaucoup aidé à trouver des solutions à l'énorme problème auquel nous faisons face.

Je voudrais également remercier vivement les nombreux Canadiens qui auraient aimé témoigner devant le comité, mais qui, faute de temps et pour un certain nombre d'autres raisons, n'ont pu le faire. Ils méritent eux aussi des remerciements spéciaux.

J'espère que les députés me pardonneront si je rends un hommage spécial à mes propres électeurs qui ont pris le temps de me faire part, de certaines façons, de leurs points de vue sur un certain nombre de questions essentielles contenues dans les propositions en question.

Beaucoup d'entre vous savent que la circonscription de Saint-Boniface est très près du centre géographique, d'est en ouest, du Canada. En outre, elle a accès au Grand Nord. Elle est composée d'une majorité d'anglophones et on y retrouve également une minorité francophone importante qui représente près de 20 p. 100 de la population, ainsi que de nombreux néo-Canadiens et autochtones.

Comment mes électeurs ont-ils pu participer au débat et m'informer? Ils m'ont téléphoné à mes bureaux d'Ottawa et de Winnipeg. J'ai reçu également un certain nombre de lettres bien pensées dans lesquelles les gens me faisaient part de leurs préoccupations et de leurs priorités, et ces coups de téléphone et ces lettres ont tous été très utiles.

J'ai également réussi à rencontrer un plus large éventail d'électeurs grâce à trois audiences que j'ai tenues. Tout d'abord, le 6 janvier, c'était à l'École secondaire Dakota, puis, le 7 janvier, au Collège technique J. H. Bruns, qui se trouve au centre de ma circonscription.